



2015/ 2016, c'est maintenant que la lutte se construit

S'il est une vérité qui doit se répandre chez les travailleurs, ce n'est pas celle diffusée par certains médias de masse au service du libéralisme destructeur d'emplois et de garanties collectives.

Il est clair pour tout le monde que le patronat est reparti à l'offensive et le moins que l'on puisse constater c'est que jamais sous la 5^{ème} république un gouvernement s'est autant mis au garde à vous devant les employeurs.

Volonté plus qu'évidente de remettre en cause les 35h00. A ce propos, qui peut croire que M. MACRON puisse se permettre de remettre en cause un tel acquis sans l'aval du gouvernement ? C'est ce que l'on appelle un « ballon d'essai ».

Les lois MACRON et REBSAMEN publiées courant août au Journal Officiel avec toute une batterie de mesures très concrètes remettant en cause le repos dominical, les capacités pour les salariés à être représentés via leurs élus, à se défendre auprès des prud'hommes, à pouvoir négocier tous les ans sur des sujets ô combien importants comme les salaires.

Mais pour nos exploités cela ne suffit pas, on s'attaque aussi à la santé des salariés avec une remise en cause de la fréquence des visites médicales passant ; sauf pour certains métiers, de 2 à 3 ans.

Mais l'ogre libéral ne pouvait en rester là et il s'attaque aujourd'hui via d'interminables discussions aux régimes des retraites complémentaires. Dégressivité des pensions pour les salariés partant avant 67 ans. Prendre dans les

poches de l'ARRCO pour financer l'AGIRCC voire fusionner les 2 systèmes.

Tant d'attaques en quelques mois incluant les congés d'été c'est un record !

Les salariés des services de l'auto n'ont malheureusement pas eu à attendre les réformes MACRON/REBSAMEN pour recevoir un mauvais coup du patronat le 7 Juillet dernier.

Ou plutôt du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) instance plénière où se négocie l'ensemble des règles régissant la branche, dont les fameuses négociations des minima salariaux qui selon le patronat ne concernerait que 5% des salariés de la branche.

Or, cette négociation donne le ton lors des NAO dans les entreprises en donnant une tendance aux employeurs qui s'appuient régulièrement sur cette négociation pour y calquer la leur. Pour 400.000 salariés la « négociation » du 7 Juillet dernier a duré... 1h00. Quand on sait que dans certains groupes ce sont au minimum 2 réunions voire plus en cas de lutte. C'est dire toute l'attention que le patronat de la branche porte aux salaires de celles et ceux qui produisent les richesses, satisfaisant tous les jours les clients et acceptant beaucoup d'efforts pour améliorer les résultats de leur entreprise.

Cette création de richesse, par les salariés finance également les rémunérations de leurs employeurs donc du CNPA, mais payent aussi les salaires des représentants syndicaux via les heures de délégations, censés défendre leurs intérêts.

La CGT consulte les salariés :

Pour définir sa position lors de la négociation, la CGT s'est appuyée sur une pétition nationale d'environ 1.600 signatures. Ce qui est encourageant lorsque l'on sait que 90% des entreprises de notre branche comptent moins de 10 salariés. D'ailleurs, un grand merci aux signataires, mais également aux élus qui sont allés sur le terrain la faire signer.

Le CNPA a proposé 0.4% en prétextant une inflation quasi nulle pour 2015. Les autres syndicats 1% avec un talon minimum de 15€. Après la mascarade et le simulacre de négociation habituel, le résultat pour 2015 sera pour les plus bas salaires 0.4% avec un talon minimum de 13€.

Pour la CGT les négociations salariales ne doivent pas s'arrêter là !

Maintenant que fait-on ?

Il y a urgence de défendre notre système de retraites complémentaires.

Il y a urgence de prendre fermement position contre les lois MACRON/REBSAMEN pour ne pas faire de nos dimanches un jour comme les autres ! A ce sujet la Fédération organise une journée d'études et de formation le 15 octobre prochain à la Fédération à Montreuil.

La seule vérité partagée par tous les militants CGT dans ce pays, et ce peu importe leur branche, leur catégorie, est la suivante : C'est que la négociation ne peut se faire sans l'implication des salariés et si elle ne correspond pas aux exigences du personnel, nous devons avoir une réflexion de la construction de la lutte sous les formes les plus appropriées pour gagner.

- Pas de salaire inférieur à 1.700€ en début de carrière pour un salarié sans qualification, ni expérience professionnelle.
- Doublement de salaire au cours de la carrière professionnelle.
- Passage d'échelle supérieure tous les 4 ans si l'expérience ou la compétence n'a pas été reconnue avant.
- Respect des seuils d'accueil des diplômés professionnels à l'embauche.

Pour le moment la CGT a fixé 2 rendez-vous nationaux. **Le 23 Septembre** pour défendre la liberté syndicale et combattre la répression dont sont victimes de plus en plus de militants car les

combats menés ici et là gênent, surtout lorsqu'ils sont couronnés de succès.

Mais aussi **le 8 Octobre** avec un appel intersyndical (CGT, FSU, Solidaires) contre les politiques d'austérité pour défendre l'emploi, de meilleurs salaires pour relancer la consommation.

Au-delà de ces 2 rendez-vous la CGT de la branche a besoin de mesurer quelles sont les priorités des salariés dans les entreprises. Voici lancées quelques pistes à partager ensemble mais ce qui importe c'est de définir vos revendications prioritaires et de construire ensemble les moyens de les faire aboutir.

Elles seront différentes forcément d'une entreprise à une autre. Mais peu importe, ce qui compte c'est que l'ensemble des élus et autres militants CGT des Services de l'Auto s'engagent à construire avec leurs collègues de travail les moyens de faire aboutir les revendications prioritaires.

Interpellons ensemble les patrons de nos établissements pour pousser et gagner quelques revendications.

La délégation CGT qui se rendra en réunion paritaire le 24 septembre prochain fera à nouveau une déclaration sur le besoin de plus de social et de plus de salaire dans la branche, seul moyen de garantir et préserver les compétences des salarié(e)s qui sont les moteurs de nos entreprises.

Voilà l'engagement de la CGT des Services de l'Automobile et des Garages pour cette rentrée.

Débattons, décidons, construisons, gagnons !

Bulletin d'adhésion ou de contact

Adhésion : Nom _____ Prénom _____
Tél. perso. ou portable : _____ Tél. au travail : _____
Courriel : _____ Profession : _____
Adresse personnelle : _____



Entreprise (nom et adresse) : _____

Contact : _____



A renvoyer à : FTM-CGT, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex

☎ : 01 55 82 86 53

@ : servicesauto@ftm-cgt.fr